

Le Centre d'analyse stratégique vient de publier sa Note d'analyse 213 :

De Kyoto à Durban : l'invention d'une nouvelle coopération climatique

Parce qu'il avait suscité trop d'espérances, le sommet de Copenhague a déçu. Moins médiatisé, Cancun a dépassé les attentes de bon nombre d'observateurs. L'accord de décembre 2010, qui correspond à une série de décisions de la Conférence des parties (COP), précise les avancées de Copenhague et les officialise.

Le texte s'éloigne de la logique du Protocole de Kyoto dans la mesure où il renonce à un mode de coopération "top down", dans lequel chaque partenaire se voit assigner un quota d'émissions. Les progrès enregistrés à Cancun ne doivent cependant pas faire oublier que les propositions des pays ne sont aujourd'hui pas assez ambitieuses : la somme de leurs efforts d'atténuation ne permet pas de prévenir une augmentation de température supérieure à 2 °C¹.

Les discussions ont conduit à intégrer les éléments qui faisaient consensus : renforcement du suivi et du contrôle des émissions de GES des pays, mécanismes de transferts financiers et technologiques internationaux, etc. Le défi consiste désormais à obtenir des objectifs plus audacieux de la part de l'ensemble des partenaires, tout en les laissant maîtres de leur choix en matière de politique climatique.

Après avoir rappelé les principales décisions prises à Cancun, cette note d'analyse en propose quatre clefs de lecture et envisage les grands enjeux des prochaines négociations afin de transformer les éléments de l'accord en instruments efficaces de lutte contre le changement climatique.

PLUS
D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable

de la Communication

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37

Port. : 06 46 55 38 38

¹ Voir notamment les estimations reprises par l'OCDE : <http://www.climateactiontracker.org/>



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre et du Secrétariat d'État chargé de la prospective. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre :

- le Conseil d'analyse économique,
- le Conseil d'analyse de la société,
- le Conseil d'orientation pour l'emploi,
- le Conseil d'orientation des retraites,
- le Haut conseil à l'intégration.

Les propositions du Centre d'analyse stratégique

Les prochaines négociations climatiques devront poursuivre quatre objectifs :

Proposition 1 - Ouvrir le débat sur l'accroissement des efforts de réduction des émissions de GES pour que l'augmentation de la température moyenne mondiale ne dépasse pas l'objectif de 2 °C inscrit dans l'accord de Cancun.

Proposition 2 - Définir les contributions des pays au fonds Climat vert et rendre opérationnels les mécanismes de lutte contre la déforestation (REDD+), de transfert technologique et d'aide à l'adaptation, tous créés à Cancun.

Proposition 3 - Assurer la pérennité des mécanismes de compensation d'émissions de GES dans les pays en développement, notamment les instruments issus du Protocole de Kyoto.

Proposition 4 - Lancer une réflexion sur une évolution de la gouvernance climatique mondiale afin d'éviter que des minorités de blocage n'entravent les négociations ; en attendant, privilégier un processus décisionnel qui renonce à l'unanimité et tire profit de l'interprétation de la notion de "consensus" opérée à Cancun.

Note disponible sur

http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id_article=1351

PLUS
D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
Port. : 06 46 55 38 38

www.strategie.gouv.fr